

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de la Ville de Narbonne  
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Département  
DE L'AUDE  
---  
Arrondissement  
De NARBONNE  
---  
COMMUNE  
DE NARBONNE  
---

Le 23 février 2023, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 17 février 2023

Sous la présidence de **Mme Anne-Marie GUITARD**

Présents :

Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M Patrick BARDY, Mme Anne-Marie BONNERY, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Catherine HAUSER, M. Jean-Claude PUCHE

Absents ayant donné procuration :

M. Didier MOULY, Mme Michelle MALLARD, Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Monique PIERRE

Absents :

M. Michel DE BRAQUILANGES

Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

**OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022 communiqué aux membres du conseil ;

Je vous propose d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022 tel que ci-annexé.

- 12 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire par  
Publication le : 06/03/2023  
Réception par la sous-préfecture  
de Narbonne, le : 06/03/2023  
*(si transmission prévue par les textes)*  
Pour le Président du CCAS  
de Narbonne et par délégation



**Maitre Didier MOULY**  
Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne  
Président du CCAS